

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2016

Designation de l'entreprise : <u>CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise : <u>24 av de Bâle 68300 SAINT-LOUIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>4 9 1 1 9 9 0 9 7 0 0 0 1 6</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. <u>31 01 2016</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terreins	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et fins	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Chéques et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
Premises de remboursement des obligations (V)	CM		
Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété *			CR
Immobiliations :		Stocks	Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME PAR
LE PRÉSIDENT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	12 742		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	189 977		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	752 720	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	127		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 475		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	134 867		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	177 050		
	Dettes fiscales et sociales	DY	802 912		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 962		
Compte régularisé	EB	182 500			
	TOTAL (IV)	EC	1 303 894		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 056 614		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 303 894			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	127			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SADE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

Annexes légales aux comptes annuels

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016 dont le total est de 2 056 613,56 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 189 977,49 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME PAR
LE PRESIDENT

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
SOMMAIRE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : diminution de l'impôt soit un crédit d'impôt sur les sociétés.

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Le CICE a été utilisé dans le cadre des investissements notamment informatique.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	38 255		1 693
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	1 943		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	103 976		
Autres install., agencements, aménagements	152 884		
Matériel de transport	199 507		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			19 885
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	458 310		19 885
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			300
TOTAL			300
TOTAL GENERAL	496 565		21 878

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles		766	39 182	39 182
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			1 943	1 943
Install. techniques, matériel, outillages industriels			103 976	103 976
Autres install., agencements, aménagements			152 884	152 883
Matériel de transport			186 894	186 894
Matériel de bureau, informatique, mobilier		32 499		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		32 499	445 696	445 696
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			300	
TOTAL			300	
TOTAL GENERAL		33 264	485 178	484 878

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	38 030	1 197	766	38 462
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	1 943			1 943
Installations, agencements divers	68 076	6 577		74 653
Matériel de transport	46 014	30 577		76 591
Matériel de bureau, informatique, mobilier	105 929	30 770	32 499	104 201
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	221 963	67 924	32 499	257 388
TOTAL GENERAL	259 993	69 121	33 264	295 850

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	1 197				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	6 577				
Matériel de transport	30 577				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	30 770				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	67 924				
TOTAL GENERAL	69 121				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	104 447	53 691	104 447	53 691
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	104 447	53 691	104 447	53 691
TOTAL GENERAL	104 447	53 691	104 447	53 691
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		53 691	104 447	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	300		300
Clients douteux ou litigieux	86 836	86 836	
Autres créances clients	857 669	857 669	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 604	9 604	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	21 312	21 312	
- T.V.A.	36 706	36 706	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 840	1 840	
Charges constatées d'avance	23 202	23 202	
TOTAL GENERAL	1 037 470	1 037 170	300
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	127	127		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	177 050	177 050		
Personnel et comptes rattachés	367 697	367 697		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	210 695	210 695		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	196 491	196 491		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	28 029	28 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 475	3 475		
Autres dettes	2 962	2 962		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	182 500	182 500		
TOTAL GENERAL	1 169 026	1 169 026		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	102 984
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	3 505
TOTAL	106 489

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	127
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 796
Dettes fiscales et sociales	534 462
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 500
TOTAL	563 885

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	23 202	182 500
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	23 202	182 500

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	500 000	1,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

9.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	825
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	825

Commentaires:

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois	30/09/2014 12 mois	30/09/2013 12 mois	30/09/2012 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 898 497	2 810 940	2 746 221	2 689 020	2 739 750
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	299 550	463 209	428 182	299 272	518 740
c) Impôt sur les bénéfices	91 207	97 533	144 907	85 682	156 827
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	208 343	365 676	283 275	213 590	361 913
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	189 977	255 330	291 107	165 255	310 217
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	1 344 317	1 295 999	1 301 052	1 367 878	1 290 906
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	590 777	531 918	564 060	586 969	541 154

Observations complémentaires

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE
D'ALSACE SAS
24, Avenue de Bâle
68300 SAINT-LOUIS

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS AU 30.09.2016

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE
D'ALSACE SAS
24, Avenue de Bâle
68300 SAINT-LOUIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Septembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 Septembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société CFCA SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

...

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous précise que je n'ai pas été informé et n'ai pas relevé d'événement ou décisions intervenus au cours de l'exercice qui seraient de nature à avoir un impact significatif sur les comptes ou qui seraient déterminants pour la compréhension de ces derniers.

Dans le cadre de mon appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, j'ai examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification et au suivi des risques, apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, examiné l'application des méthodologies décrites dans l'annexe et la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Mes travaux ne m'ont pas conduit à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables ainsi que des évaluations qui en résultent.

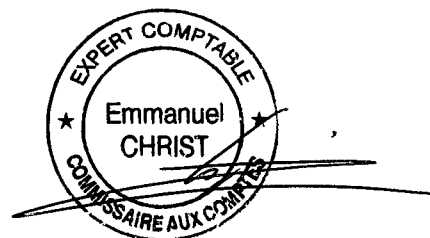
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mulhouse,
Le 14 Mars 2017



CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		39 182	38 462	720	0,04	225	0,01
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 943	1 943				
Autres immobilisations corporelles		443 753	255 444	188 309	9,16	236 347	10,60
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		300		300	0,01		
TOTAL (I)		485 178	295 850	189 328	9,21	236 572	10,61
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services		48 550		48 550	2,36	49 225	2,21
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes		7 026		7 026	0,34		
Clients et comptes rattachés		944 506	53 691	890 814	43,31	920 819	41,31
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs						282	0,01
. Personnel		9 604		9 604	0,47	11 503	0,52
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		21 312		21 312	1,04	59 225	2,66
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		36 706		36 706	1,78	32 008	1,44
. Autres		1 840		1 840	0,09	20 063	0,90
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		661 669		661 669	32,17	563 719	25,29
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		166 561		166 561	8,10	314 003	14,09
Charges constatées d'avance		23 202		23 202	1,13	21 626	0,97
TOTAL (II)		1 920 977	53 691	1 867 285	90,79	1 992 473	89,39
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		2 406 155	349 541	2 056 614	100,00	2 229 045	100,00

Le Commissaire aux Comptes :

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000)	500 000	500 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	50 000	50 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	12 742	7 412	5 330
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	189 977	255 330	- 65 353
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	752 720	812 742	- 60 022
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts			
Découverts, concours bancaires	127		127
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	3 475	1 682	1 793
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	134 867	130 970	3 897
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 050	99 822	77 228
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	367 697	404 807	- 37 110
Organismes sociaux	210 695	273 734	- 63 039
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	196 491	219 529	- 23 038
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	28 029	10 502	17 527
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 962	92 006	- 89 044
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	182 500	183 250	- 750
TOTAL (IV)	1 303 894	1 416 302	- 112 408
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 056 614	2 229 045	- 172 431

Le Commissaire aux Comptes

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Commissaire aux Comptes :

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : diminution de l'impôt soit un crédit d'impôt sur les sociétés.

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Le CICE a été utilisé dans le cadre des investissements notamment informatique.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Le Commissaire ~~des~~ Comptes :

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	38 255		1 693
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	1 943		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	103 976		
Autres install., agencements, aménagements	152 884		
Matériel de transport	199 507		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			19 885
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	458 310		19 885
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			300
TOTAL			300
TOTAL GENERAL	496 565		21 878

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles		766	39 182	39 182
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			1 943	1 943
Install. techniques, matériel, outillages industriels			103 976	103 976
Autres install., agencements, aménagements			152 884	152 883
Matériel de transport			186 894	186 894
Matériel de bureau, informatique, mobilier		32 499		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		32 499	445 696	445 696
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			300	
TOTAL			300	
TOTAL GENERAL		33 264	485 178	484 878

Le Commissaire aux Comptes

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	38 030	1 197	766	38 462
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	1 943			1 943
Install. techniques, matériel et outill. industriels	68 076	6 577		74 653
Installations, agencements divers	46 014	30 577		76 591
Matériel de transport	105 929	30 770	32 499	104 201
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	221 963	67 924	32 499	257 388
TOTAL GENERAL	259 993	69 121	33 264	295 850

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	1 197				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	6 577				
Installations, agencements divers	30 577				
Matériel de transport	30 770				
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	67 924				
TOTAL GENERAL	69 121				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Le Commissaire aux Comptes :

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	104 447	53 691	104 447	53 691
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	104 447	53 691	104 447	53 691
TOTAL GENERAL	104 447	53 691	104 447	53 691
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		53 691	104 447	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Le Commissaire aux Comptes :

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	300		300
Clients douteux ou litigieux	86 836	86 836	
Autres créances clients	857 669	857 669	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 604	9 604	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	21 312	21 312	
- T.V.A.	36 706	36 706	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 840	1 840	
Charges constatées d'avance	23 202	23 202	
TOTAL GENERAL	1 037 470	1 037 170	300
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	127	127		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	177 050	177 050		
Personnel et comptes rattachés	367 697	367 697		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	210 695	210 695		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	196 491	196 491		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	28 029	28 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 475	3 475		
Autres dettes	2 962	2 962		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	182 500	182 500		
TOTAL GENERAL	1 169 026	1 169 026		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

Le Commissaire aux Comptes (1)

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	102 984
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	3 505
TOTAL	106 489

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	127
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 796
Dettes fiscales et sociales	534 462
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 500
TOTAL	563 885

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	23 202	182 500
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	23 202	182 500

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**Le Commissaire aux Comptes**

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	500 000	1,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	995
Ventes de produits finis	
Prestations de services	2 897 502
TOTAL	2 898 497

Répartition par marché géographique	Montant
France	2 856 857
Etranger	41 640
TOTAL	2 898 497

8.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. Impôts	Impôts
Résultat courant	281 184	
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	189 977	

Commentaires:

Le Commissaire aux Comptes :

**CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE**

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**9.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

9.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	825
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	825

Commentaires:

Le Commissaire aux Comptes

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE SAS
ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois	30/09/2014 12 mois	30/09/2013 12 mois	30/09/2012 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 898 497	2 810 940	2 746 221	2 689 020	2 739 750
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	299 550	463 209	428 182	299 272	518 740
c) Impôt sur les bénéfices	91 207	97 533	144 907	85 682	156 827
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	208 343	365 676	283 275	213 590	361 913
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	189 977	255 330	291 107	165 255	310 217
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
- Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	1 344 317	1 295 999	1 301 052	1 367 878	1 290 906
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	590 777	531 918	564 060	586 969	541 154

Observations complémentaires

Le Commissaire aux Comptes :

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE
Société par Actions Simplifiée d'Expertise-comptable et de Commissaires aux comptes
au capital de 500.000 euros
Inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de la Région Alsace
sous le numéro 18 00002489 01
et auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Colmar
Siège social : 24, avenue de Bâle 68300 SAINT-LOUIS
RCS MULHOUSE TI 491 199 097

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mars 2017

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à 189 977 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice 189 977 euros

Dotations aux réserves :

Aux autres réserves, soit 23 euros

Distribution 190 000 euros

Totaux 190 000 euros 190 000 euros

La somme sera payable en juin 2017.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/09/2015	250 000 €	0 €	0 €
30/09/2014	290 000 €	0 €	0 €
30/09/2013	165 000 €	0 €	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, 500 000 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
M. Jean-Frédéric BACHER

